

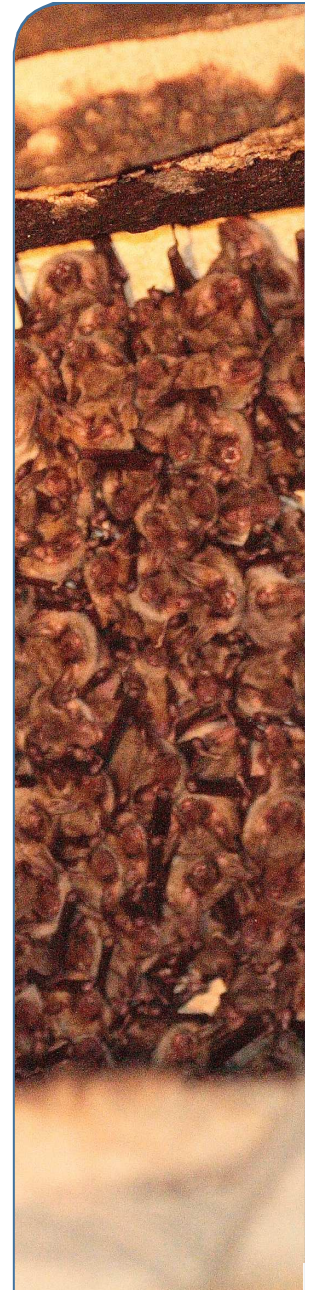


Site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge



Ordre du jour

- ❑ Présentation du site
- ❑ Programme d'actions des 3 années d'animation 2015-2018
- ❑ Actions entreprises en 2015-2016
- ❑ Programme d'action 2016-2017



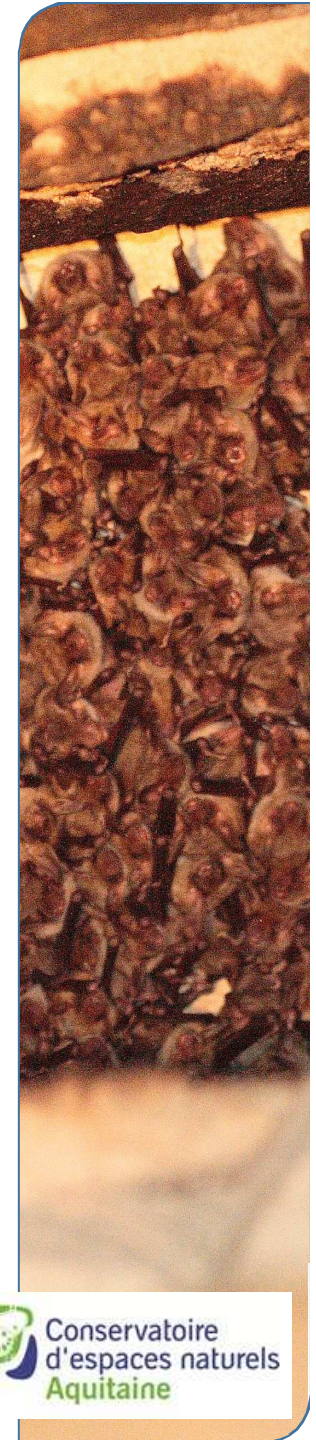
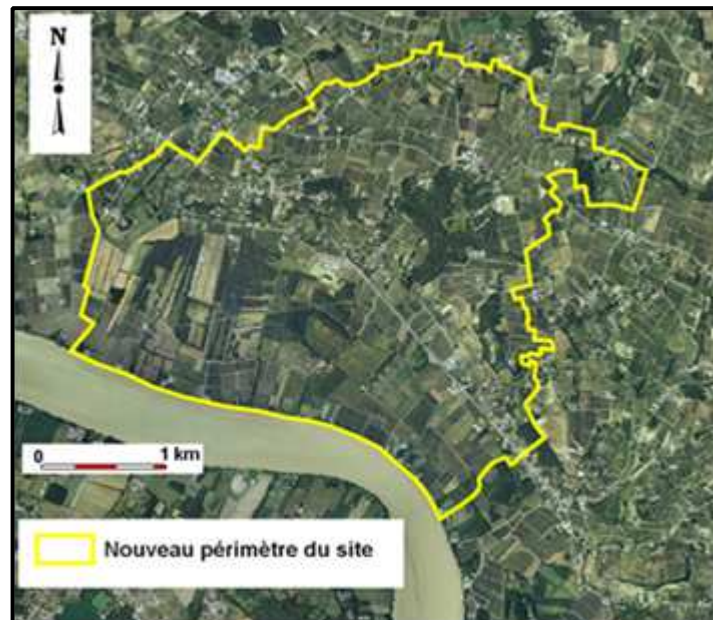
Présentation du site



960 ha

5 communes / 2 communautés de communes

Enjeu en période de mise-bas et d'hibernation



Programme d'actions de la deuxième phase d'animation

Actions	Année
Identification des propriétaires, exploitants et ayants-droits	2018
Information et communication sur les mesures de gestion	2015-2018
Mise en œuvre des MAEc	2016-2017
Mise en œuvre de 2 contrats de conservation	2015-2018
Soutien actions territoriales	2015-2018
Application du régime d'évaluation des incidences	2015-2018
Rapport annuel	2015-2018
Comité de pilotage	2015-2018
Coordination des avis techniques	2015-2018
Mise à jour du DOCOB	2015-2018

Actions entreprises lors de la première année

Plaquette à destination des collectivités



Fiche de présentation du site Natura 2000 des « Carrières souterraines de Villegouge » (Mise à jour janv. 2016)

Le site Natura 2000 des « Carrières souterraines de Villegouge » s'étend sur 960,2 ha sur les communes de Villegouge, Saint-Germain-de-la-Rivière, Lugon-et-l'Île-du-Carney, La Rivière et Saint-Aignan. Cette zone est centralisée sur le lieu-dit de Meynev et s'étend jusqu'à la Dordogne.



Intérieur de carrière souterraine

Les carrières du secteur sont formées d'une succession de cavités souterraines plus ou moins étendues qui forment un gruyère souterrain sur la majeure partie du territoire.

Le site peut être découpé en 3 entités paysagères différentes qui structurent l'occupation des sols.

Le plus, directement en contact avec la Dordogne, reçoit une partie des eaux de ruissellement du site et forme une entité qui était autrefois dominée par le pastoralisme et quelques parcelles de vignes. De nos jours, la déprise agricole a conduit à un boisement naturel ou volontaire de cet espace. Sur le plateau s'étend le terroir viticole du Fronsadais. La liaison entre les deux entités est formée par un coteau dominé par les boisements de feuillus et les principaux châteaux du secteur.

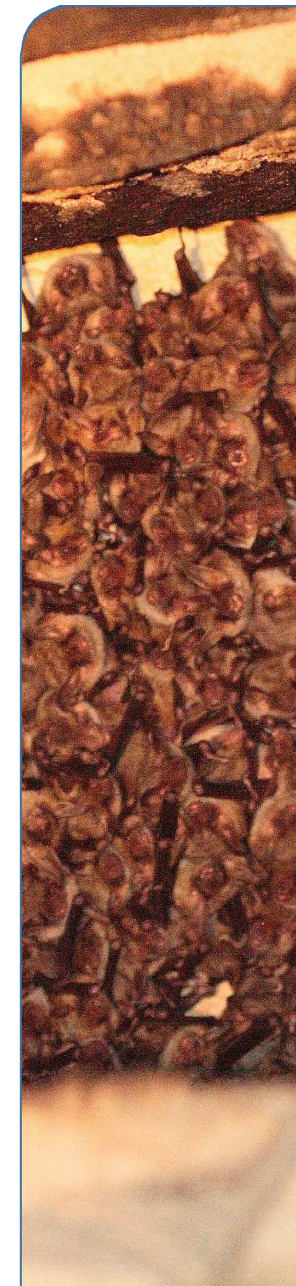


Nouveau périmètre du site

Périmètre du site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge



Renouer le relationnel avec les collectivités



Fermeture de la carrière de Saute Qui Peut

Accès acquis en 2014 par le CEN
Aquitaine avec l'aide de la
Fondation Nature et Découvertes

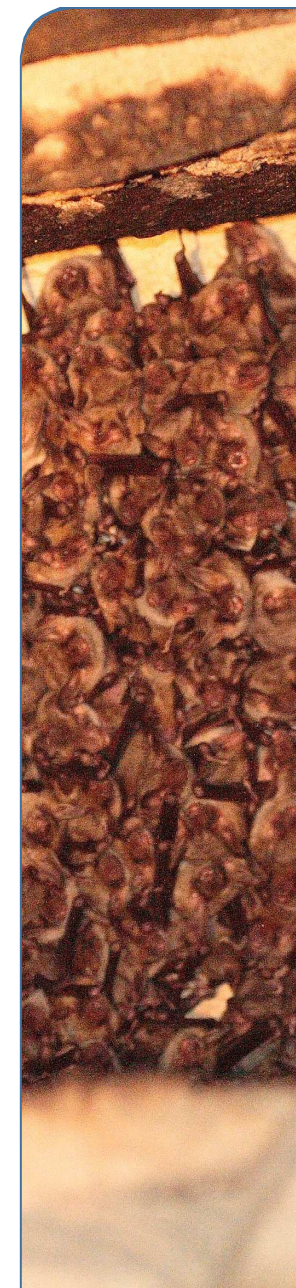


Etude géotechnique en
2015-2016

Instabilité du talus de
l'accès

Instabilité de l'entrée

Constitution d'un dossier
d'assainissement et de
fermeture

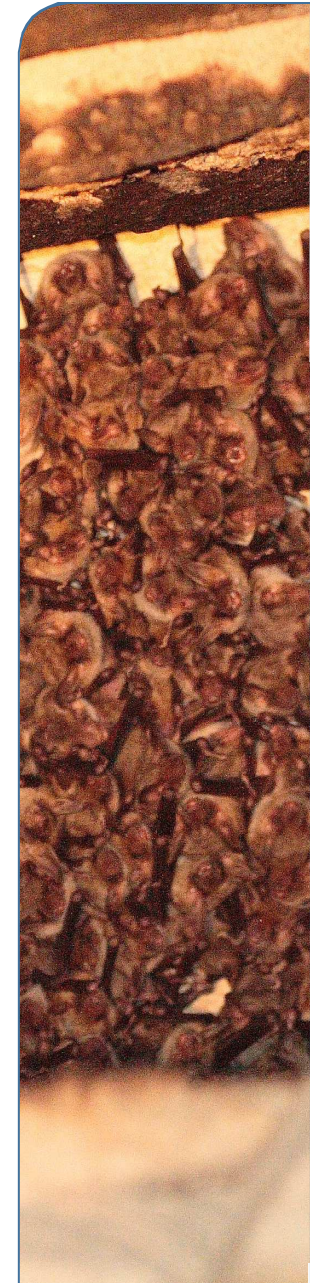
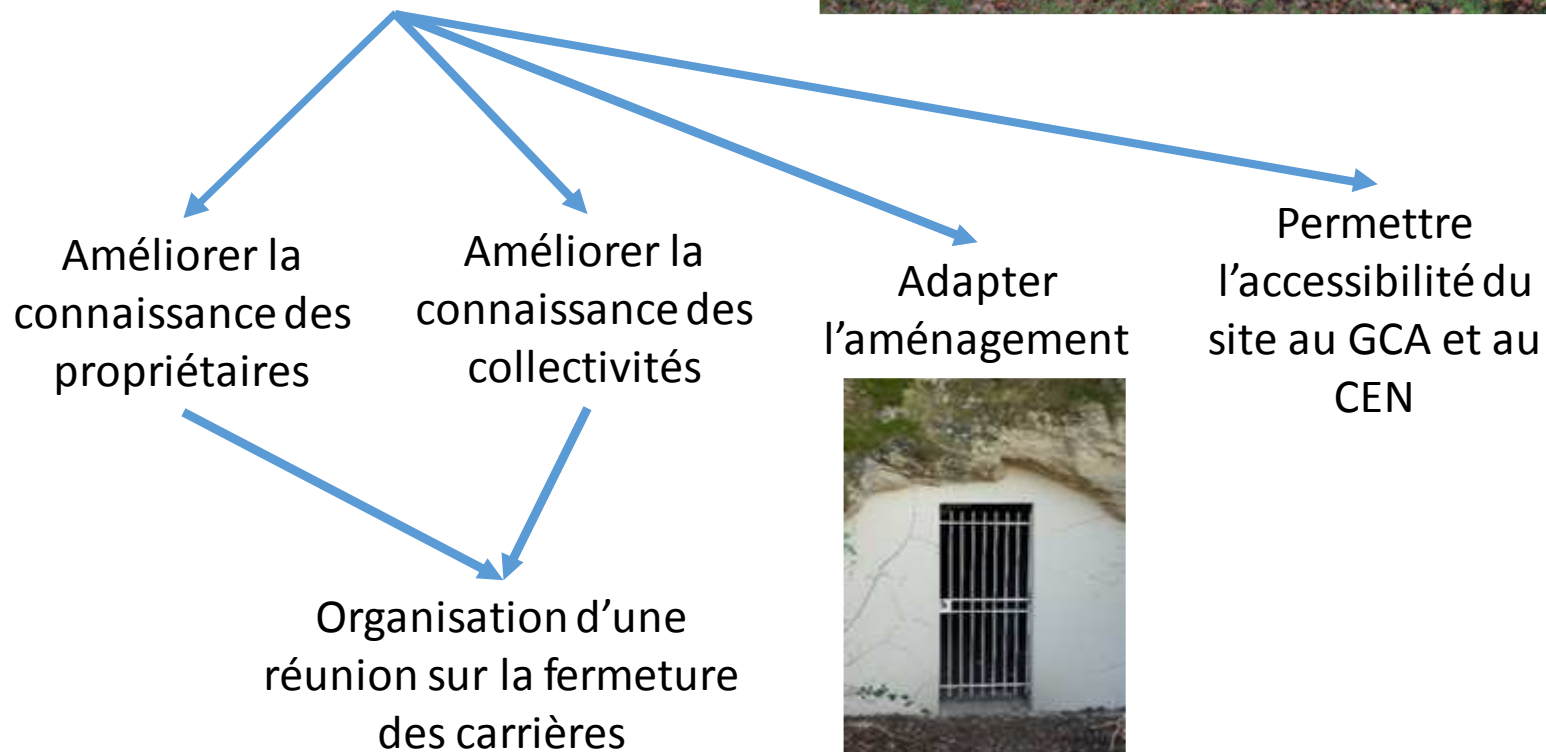


Fermeture des carrières de Pasquette

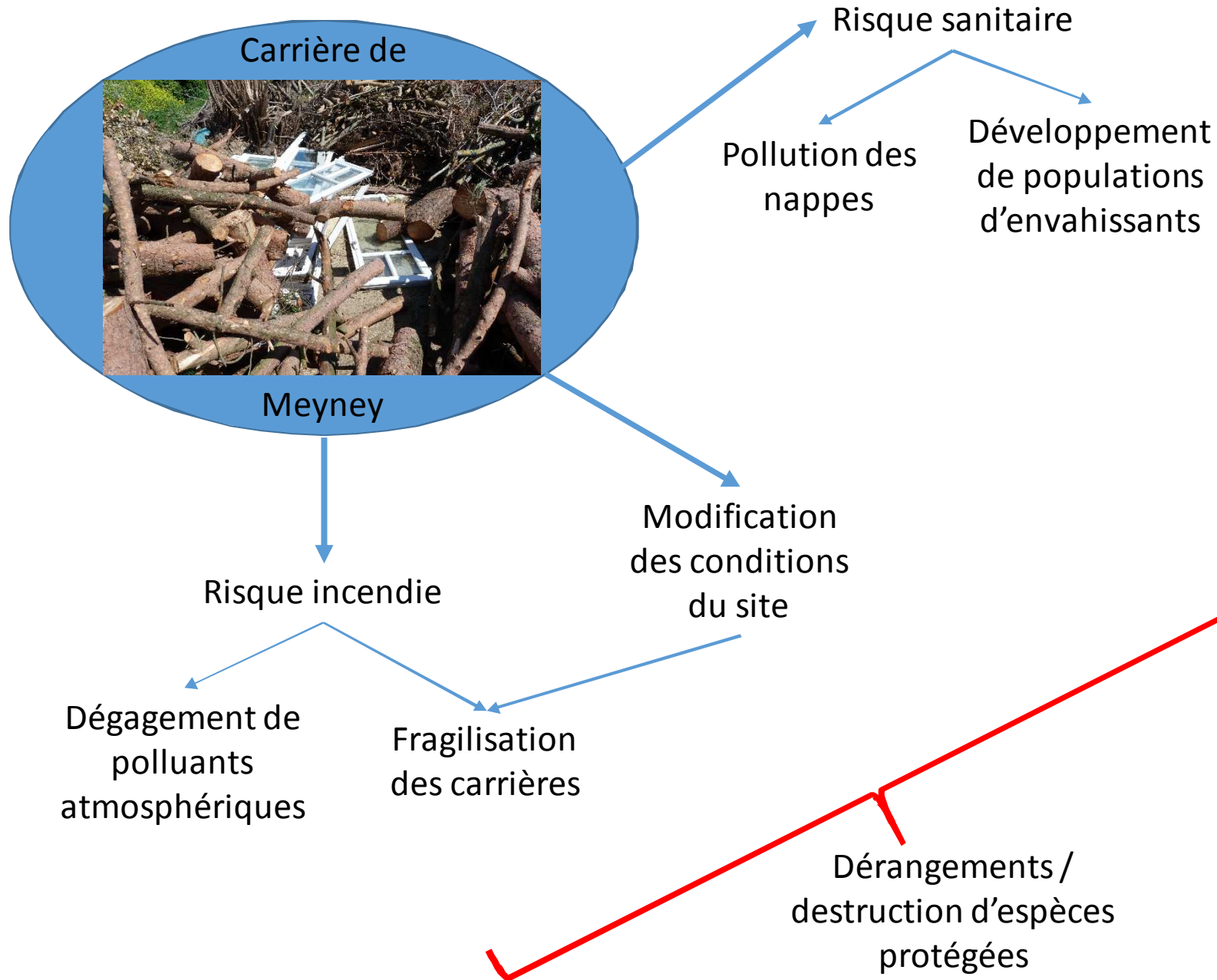
Février 2016 : GCA signale la fermeture des carrières de Pasquette



Mars 2016 : Réunion de concertation sur le site



Dépôt de déchets à la carrière de Meyney



Février 2016 : lettre
d'alerte à la sous-
préfecture



Mars 2016 : la sous-
préfecture alerte la
mairie et demande
une intervention



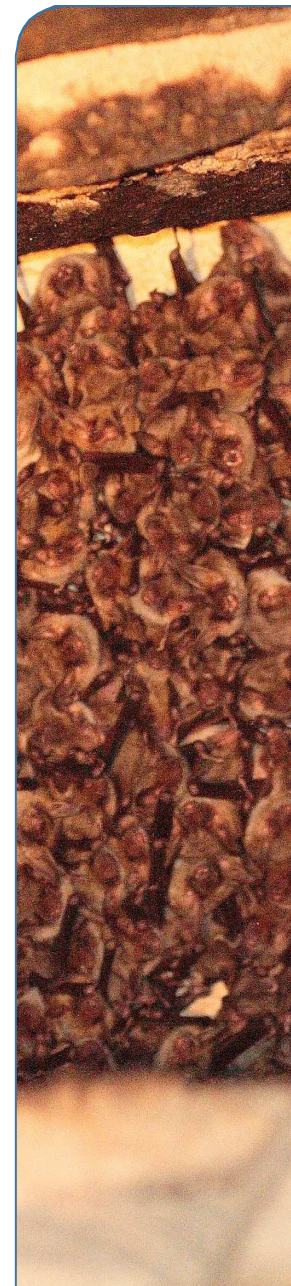
Mai 2016 :
Rencontre avec un
propriétaire
(Souhaiterait
solutionner le
problème)



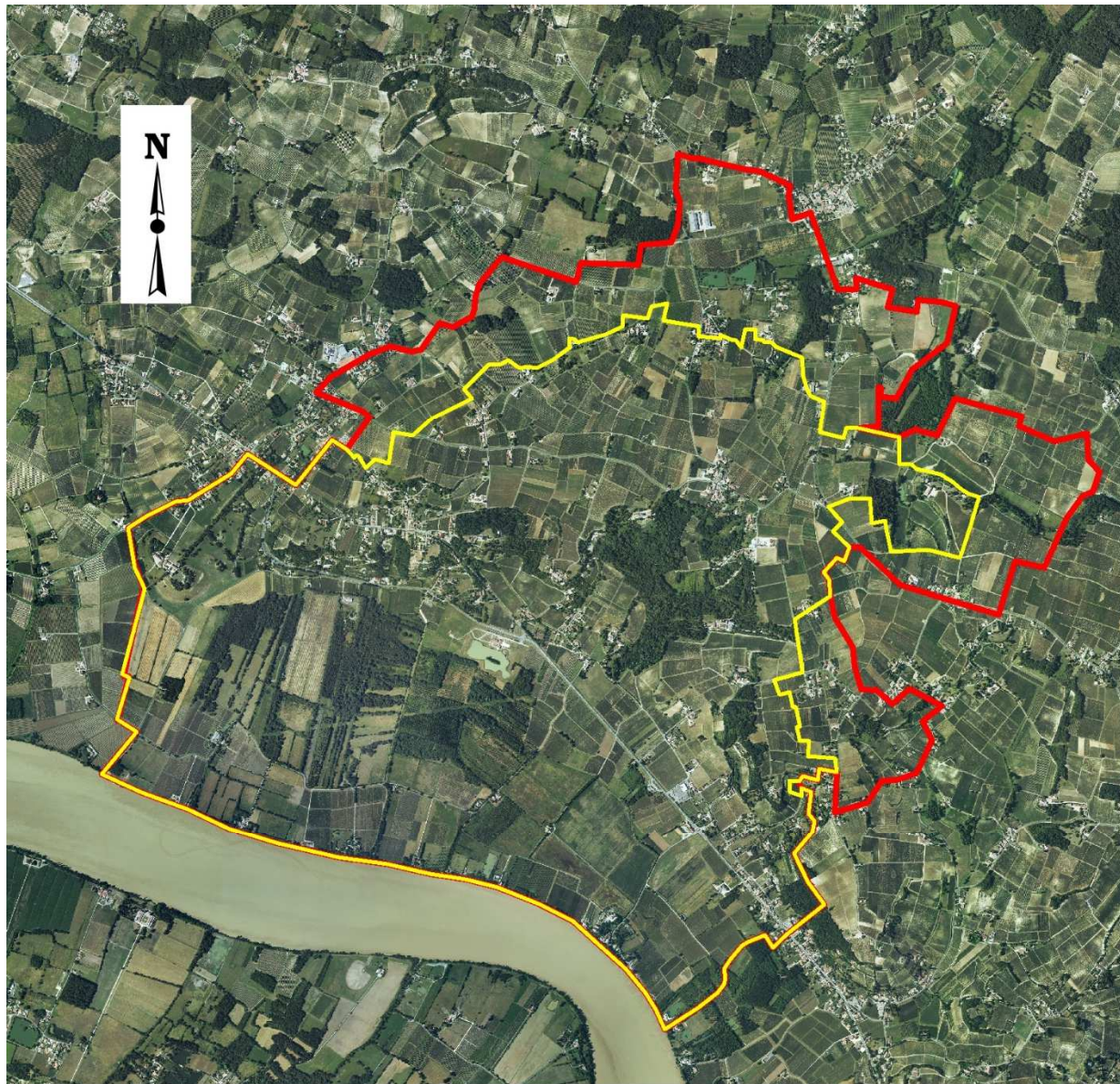
Revente des
parcelles entre
temps
(Recherche du
nouveau
propriétaire)



N'a pas donné
suite
(Poursuivre sous
forme de
convocation)

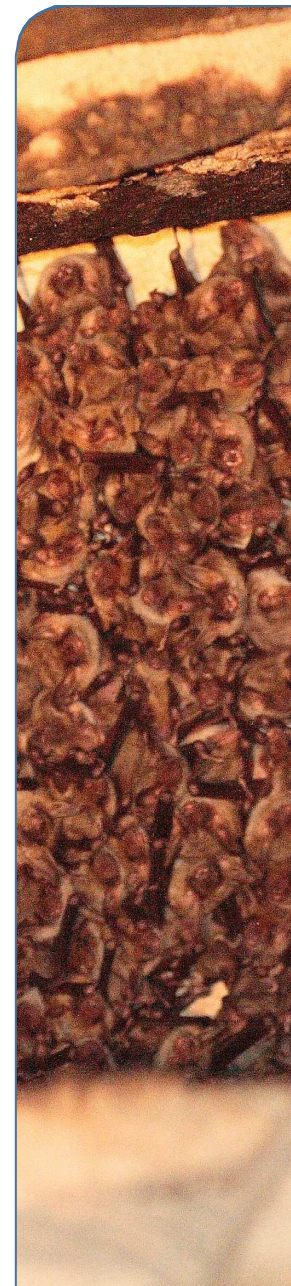


Enquête PAEc

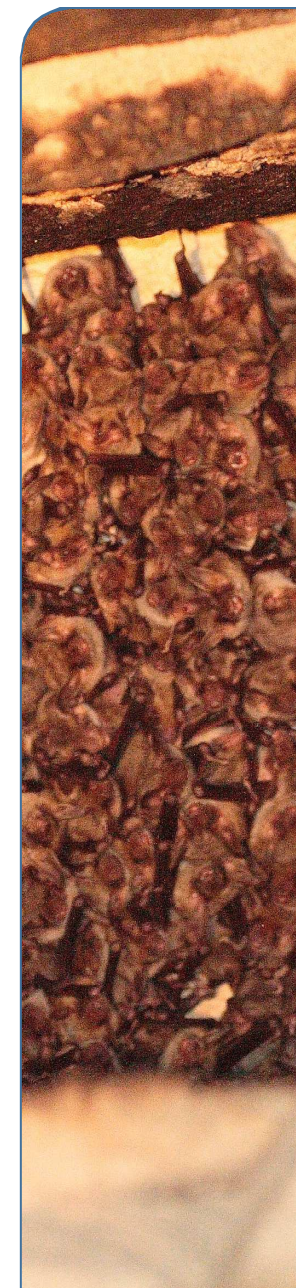


-  Périmètre site Natura 2000
-  Périmètre PAE

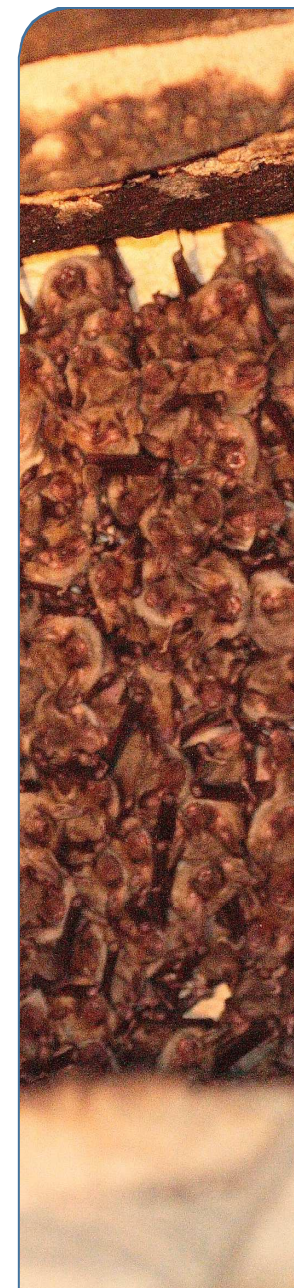
0  1 km



Mesures	Intérêts pour les chauves-souris	Rémunération
<i>SHP_01 – Opération individuelle systèmes herbagers et pastoraux</i>	Maintien des prairies ouvertes et d'une source de nourriture liée à l'élevage	58<€ à l'ha<147
<i>COUVER_05 – Création en entretien d'un maillage de ZRE sur les parcelles en grandes cultures et légumes</i>	Création de trame verte	389,06 €/an/ha
<i>HERBE_06 – Retard de fauche sur prairies</i>	Maintien de prairies naturelles riches en source de nourriture	Maximum 223 €/an/ha
<i>LINEA_01 – Entretien de haies localisées de manière pertinente</i>	Maintien des corridors de déplacement	Maximum de 0,90 €/ml/an
<i>LINEA_02 – Entretien d'arbres isolés ou en alignements</i>	Maintien des éléments fixes du paysage, point de repère des espèces	Maximum de 19,80 €/arbres/an
<i>LINEA_04 – Entretien des bosquets</i>	Maintien des éléments fixes du paysage, point de repère des espèces	Maximum 364,62 €/ha/an
<i>LINEA_07 – Restauration / entretien de mares</i>	Maintien des éléments fixes du paysage, point de repère des espèces et apport de nourriture	Maximum 149,16 €/mare/an



Mesures	Intérêts pour les chauves-souris	Rémunération
<i>OUVERT_01 – Ouverture d'un milieu en déprise</i>	Reconquête des milieux ouverts	Maximum 246,76 €/ha/an
<i>OUVERT_02 – Maintien de l'ouverture par élimination mécanique/manuelle des rejets ligneux</i>	Entretien des milieux ouverts	Maximum 65,42 €/ha/an
<i>PHYTO_02 – Absence de traitement herbicide de synthèse</i>	Limite les atteintes sur la ressource alimentaire des espèces	236,82 €/ha/an
<i>PHYTO_03 – Absence de traitement phytosanitaire de synthèse</i>	Limite les atteintes sur la ressource alimentaire des espèces	399,98 €/ha/an
<i>PHYTO_07 – Mise en place de la lutte biologique</i>	Limite les atteintes sur la ressource alimentaire des espèces	160,40 €/ha/an



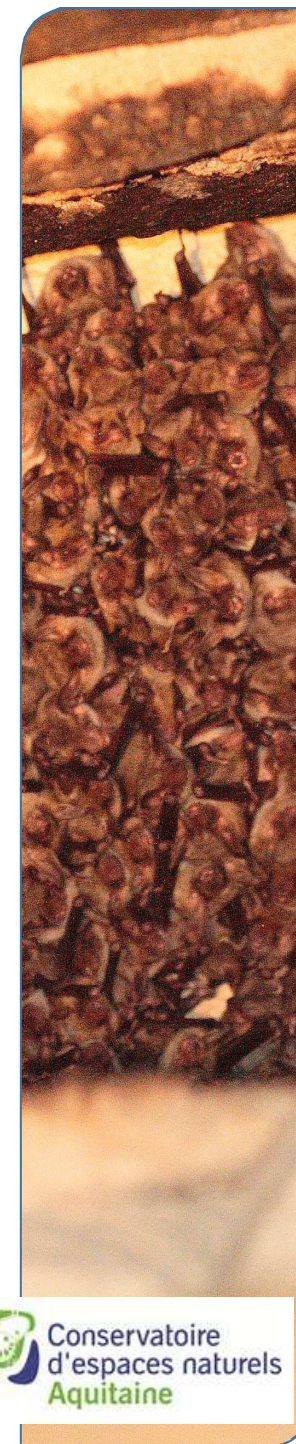
Etat d'avancement de l'enquête auprès des exploitations

Nb d'exploitations démarchées	Nbre de parcelles	Surfaces démarchées	% surface agricole du site	% surface viticole du site
22 exploitations	539 parcelles	147,77 ha	25,57 %	37,13%

Etat d'avancement de la concrétisation dans la contractualisation

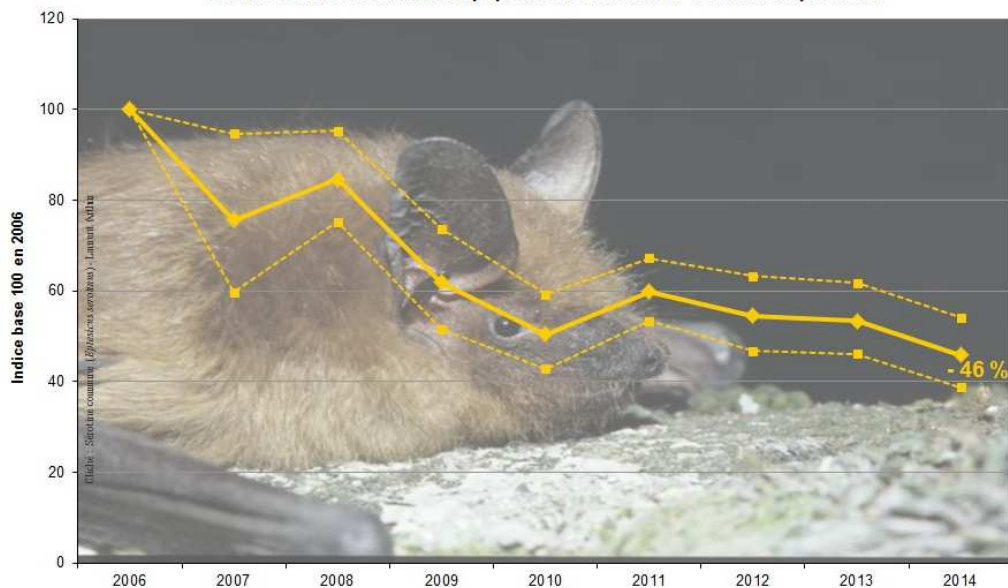
Nb d'exploitations démarchées	Nbre de parcelles	Surfaces démarchées	% surface agricole du site	% surface viticole du site
exploitations	parcelles	ha	%	%

Éléments en cours de finalisation



Suivi de l'hibernation

Evolution de l'abondance des populations de chauves-souris métropolitaines

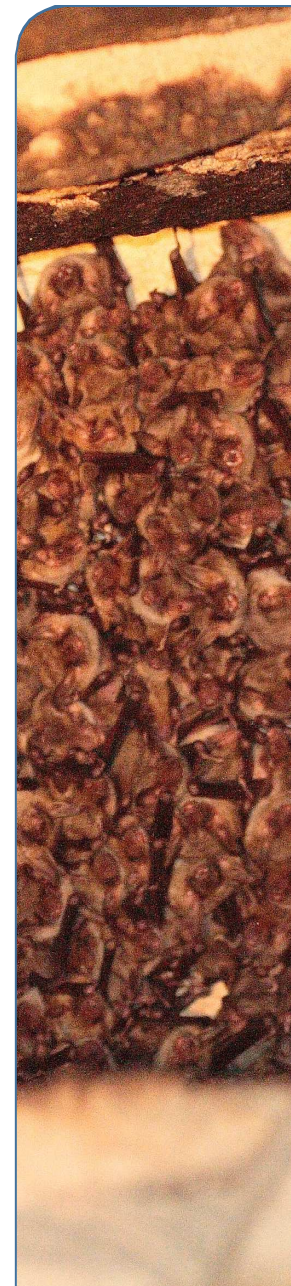
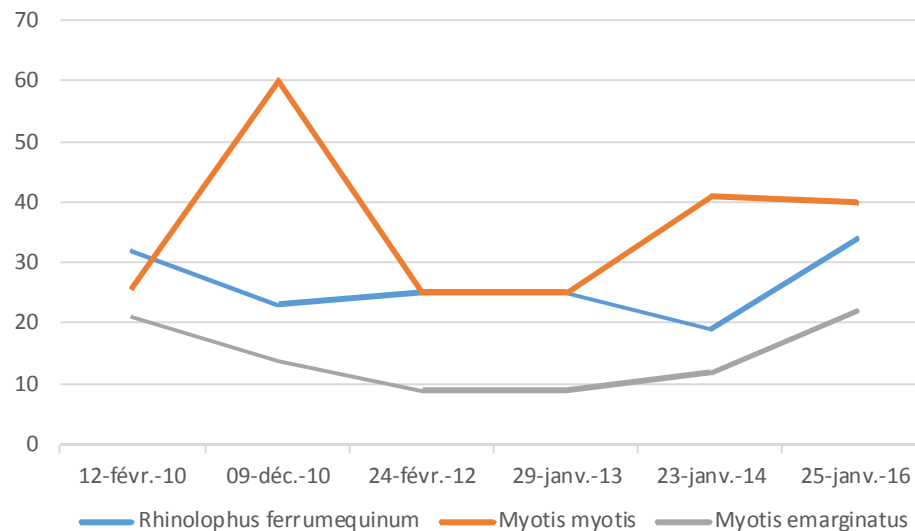


Chute de l'abondance des populations de chauves-souris en 8 ans

Note : Prise en compte de 7 espèces ou groupes d'espèces : groupe des *P. nathusi* & *P. kulhii*, groupe des *Myotis*, *P. pipistrellus*, *P. pygmaeus*, *N. leisleri*, *E. seronitus* et *N. noctula*.

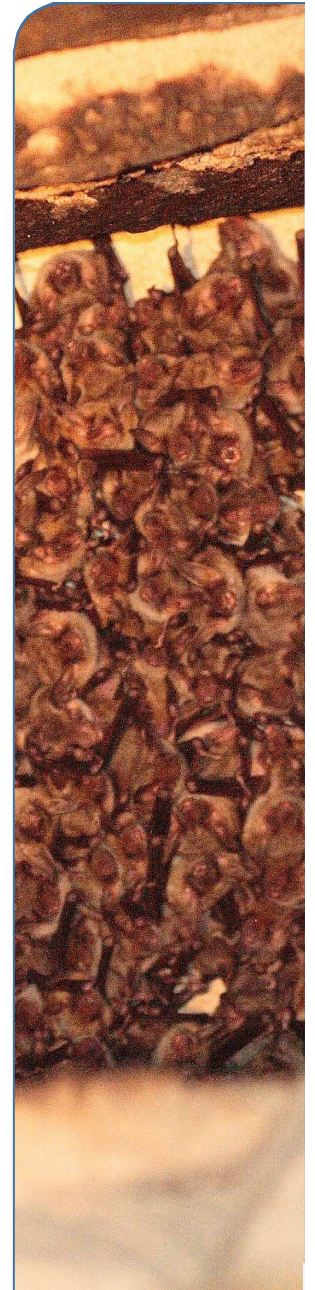
Source : MNHN - CESCO, 2016

Maintien des populations de chauves souris l'hiver sur le site



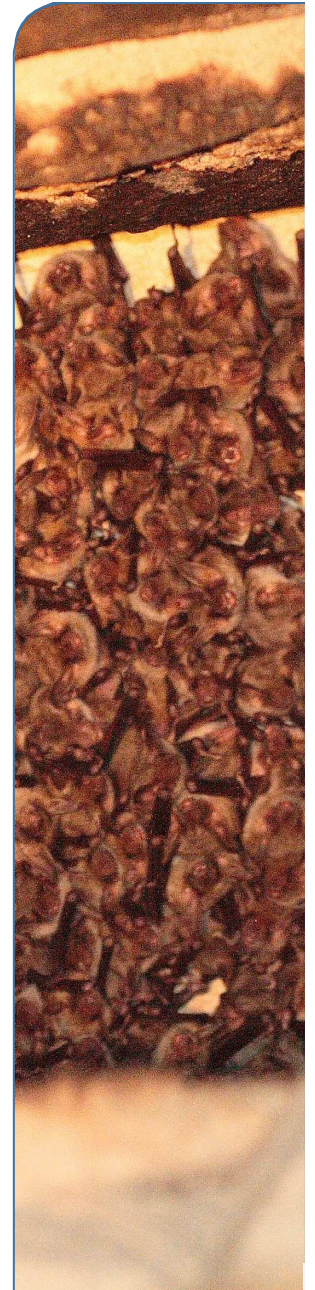
Suivi de la mise-bas

Eléments à apporter par le GCA



Perspectives d'actions 2016-2017

- Constitution du dossier de PAEc et MAEc (Appel à projet et CRAEc)
- Constitution d'un contrat de fermeture sur Saute Qui Peut
- Suite de l'affaire Meyney
- Développement de l'assise territoriale du CEN
- Suivi hibernation et mise-bas



Merci de votre attention